

Rencontre du conseil d'administration du jeudi 21 avril 2016 à Saint-Valérien

PROCÈS VERBAL

1. Bienvenue et présences

Étienne Bachand ouvre la rencontre et constate les présences

Étaient présents à la rencontre :

Mme Julie McDermott

MM Alain Lachapelle, Étienne Bachand, Patrick Morin, David Marsot

Était absent à la rencontre :

Brice Boulangeot

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Étienne Bachand procède à la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par David Marsot et appuyée par Julie McDermott en laissant l'item varia ouvert.

3. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 2 février 2016

Étienne Bachand procède à la lecture du procès-verbal du dernier conseil d'administration. L'adoption du procès-verbal est proposée par Étienne Bachand, appuyé par Alain Lachapelle.

4. Nomination des officiers, des signataires et rôle des administrateurs

Pour ce qui est des signataires, il est convenu que David Marsot, Étienne Bachand et Patrick Morin, qui sont déjà signataires, le demeurent.

Suite à une discussion, il est convenu que les officiers gardent les mêmes postes.

Ainsi, Étienne Bachand demeurerait président, Patrick Morin secrétaire, et David Marsot, trésorier. Julie McDermott accepte de prendre le poste de vice-présidente. Brice Boulangeot sera administrateur. Proposé par Alain Lachapelle, secondé par Patrick Morin et adopté à l'unanimité.

Tâches et rôles

Une discussion s'ensuit autour de la distribution des tâches et rôles. Tous les membres présents sont d'accord avec la proposition suivante :

- Étienne : gérer les finances avec le logiciel *Simple comptable*;
- Julie : gérer le volet *communications* relecture de documents;
- Alain : à titre de représentant de la municipalité, effectuer les suivis en lien avec la mise en œuvre du Plan de développement durable (PDD) et de la Politique familiale;
- Patrick : effectuer les suivis concernant le projet Habitation Durable (HD) et représenter la Corporation de développement au sein de la Corporation de gestion du centre communautaire;
- David : participer au comité Fête au village (FAV) et faire les suivis nécessaires en collaboration avec l'agente communautaire;
- Brice: représenter la Corporation de développement au sein de l'assemblée citoyenne.

5. Compte-rendu Diane Leclerc

Le rapport d'activité de Diane Leclerc (en annexe) est lu par Étienne. Quelques échanges sur son contenu ont lieu entre les administrateurs.

Concernant le poste de Diane, un montant légèrement inférieur à celui demandé au Fonds de développement rural (FDR) a été accordé. La corpo devrait pouvoir absorber la différence.

Concernant les bureaux dans le jubé, une rencontre a eu lieu entre Étienne et la municipalité, pour constater les progrès. Une solution a été trouvée pour internet et l'électricité, il reste à travailler sur le téléphone et le chauffage.

6. Embauche ressource humaine

Anick a débuté à son poste le 11 avril. Peu après, elle a annoncé à Diane qu'elle avait postulé pour deux autres emplois. Elle a par la suite obtenu un poste à Matane, qui lui offrait de meilleures conditions, et lui permettait de continuer à faire 3 heures par semaine pour FAV. Cependant, elle attend des nouvelles pour le second, à Rimouski, qui ne lui permettrait pas de maintenir un engagement de 3 heures par semaine pour la FAV.

Diane a proposé au CA de scinder en deux le poste de FAV, afin de laisser 3 heures par semaines à Anik pour la logistique, et que le reste des tâches, à raison de 7 heures par semaine, soit offert à un des autres candidats retenus en entrevue.

Considérant ces informations, et aussi parce qu'avoir 3 employés à gérer représente une charge de travail supplémentaire en termes de gestion (chèques, comptabilité etc.), le CA décide de rejeter la proposition de Diane et de conserver le poste entier à 10 heures par semaine et de l'offrir à un autre candidat. De plus, le CA croit qu'il est préférable de concentrer les tâches entre les mains d'une seule personne afin d'éviter les dédoublements, erreurs de communications et autres qui pourraient survenir dans ce genre de contexte.

Patrick Morin, qui est en conflit d'intérêt puisque sa conjointe est l'une des candidates potentielles qui avait été appelée en entrevue, se retire de la discussion afin que le CA puisse prendre une décision.

Après discussion, le CA a décidé d'opter pour la candidature d'Hirondelle Varady-Szabo. À qualifications égales entre les trois candidatures restantes, le CA a décidé de privilégier une personne résidant dans la municipalité, puisque Mme Varady-Szabo y emménage actuellement.

7. Fonds de développement régional

Une rencontre conjointe municipalité-corporo aura lieu afin de planifier les projets conjoints à venir. L'exécutif de la corpo participera à la rencontre.

Étienne fait la lecture des deux demandes de projets concertés et les administrateurs en discutent.

Il est proposé par Patrick Morin et secondé par David Marsot, de déposer une demande au Fond de développement rural de la MRC Rimouski-Neigette pour le projet concerté *Restauration de la patinoire de Saint-Valérien (aménagement parc intergénérationnel phase 3A)*. Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par Julie McDermott et secondé par Alain Lachapelle, de déposer une demande au Fond de développement rural de la MRC Rimouski-Neigette pour le projet concerté *Aménagement de 2 modules de SkatePark mobiles et d'un sentier "PompTract" vélo multi-usage pour les jeunes (Aménagement parc intergénérationnel phase 3B)*. Adopté à l'unanimité.

8. Finances

Étienne Bachand présente les états financiers (en annexe).

9. Résolution

Étienne Bachand présente deux demandes de résolutions.

Fonds de développement rural - Frais de fonctionnement des corporations de développement

ATTENDU QUE la MRC de Rimouski-Neigette octroi un montant de 4 000 \$ aux corporations de développement à même l'enveloppe du Fonds de développement rural pour des fins de frais de fonctionnement,

Il est proposé par Julie McDermott, appuyé par David Marsot et unanimement résolu que la Corporation de développement de Saint-Valérien désigne Étienne Bachand comme signataire du protocole de financement pour les frais de fonctionnement de l'organisme et l'ensemble des protocoles liés à projets financés par le fond de développement rural pour 2016-2017.

L'évènement de Tire de tracteur a besoin d'une couverture d'assurance, et a demandé à la municipalité d'inclure l'évènement à ses activités. Cela permettrait à l'organisation de l'évènement d'épargner des frais de 1000\$. Puisque l'assurance de la municipalité couvre les activités de la corpo, la municipalité demande que la corpo parraine l'évènement. Les administrateurs sont ouverts à ce partenariat, qui donnerait une visibilité à la corporation de développement.

Il est proposé par Étienne Bachand et secondé par Patrick Morin que la cCrporation de développement de St-Valérien collabore à l'évènement *Tire de tracteur anciens*, afin que l'évènement soit couvert par les assurances de la municipalité, puisque les activités de la corporation sont couvertes par lesdites assurances. L'organisation de l'évènement est prise en charge par le comité formé par M. Christian St-Pierre. Adopté à l'unanimité.

10. Nouvelles de la municipalité

- Le centre de conditionnement physique est en rénovation. La phase de démolition a eu lieu. La phase de construction est en cours.
- Projet pilote de compostage sur le rang 5, avec une distribution de sacs compostables qui seraient déposés par les citoyens à des points de collecte.
- Le dépôt à sel sera réparé et agrandi.
- Les services incendies sont maintenant regroupés au sein de la MRC.
- Le service de garde existant a été inspecté à plusieurs reprises, ce qui a conduit à sa fermeture. L'école a maintenant un projet d'ouvrir un service de garde scolaire.
- Étendard de la municipalité sera réalisé par Blandine Ouellet.

11. Varia

11.1. Étendard

La corporation souhaiterait participer au projet des étendards. Étienne en prendra un supplémentaire. L'idée d'y reproduire le logo de St-Valérien est suggérée. La réalisation de l'étendard sera discutée lors de la prochaine réunion.

12. Prochaine rencontre et levée de la réunion

À déterminer, Étienne enverra un doodle aux administrateurs.

Étienne Bachand propose la levée de l'assemblée à 21h30.

Rédigé par : Patrick Morin